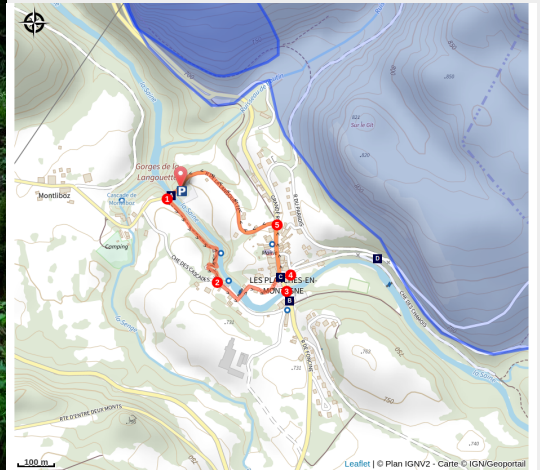


# Sentier des cascades et gorges de la Langouette

Champagnole Nozeroy Jura



Gorges de la Langouette (DB Prod/Jura Tourisme)



**Au cœur du Haut-Jura, le sentier des cascades et gorges de la Langouette dévoile un paysage spectaculaire façonné par la force de l'eau. La Saine s'y engouffre dans une gorge étroite, creusée dans la roche calcaire, offrant un décor saisissant. Depuis le village des Planches-en-Montagne, marqué par l'histoire locale et l'énergie hydraulique, le parcours serpente entre passerelles, cascades et forêt, au fil d'un site naturel emblématique.**

## Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 1.2 km

Dénivelé positif : 34 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades

# Itinéraire

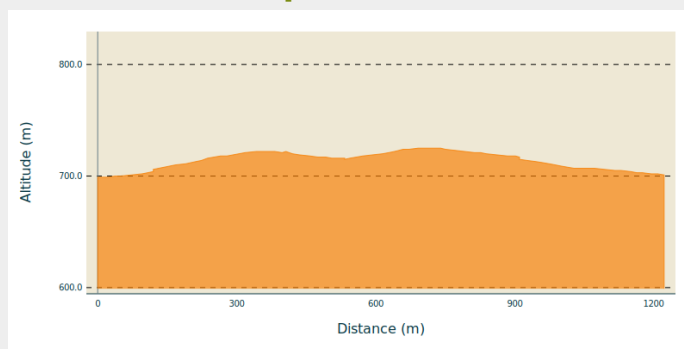
**Départ** : Parking de la Langouette, Les-Planches-en-Montagne

**Arrivée** : Parking de la Langouette, Les-Planches-en-Montagne

**Balisage** : — PR® (Promenades et Randonnées) 🗺️ Sentier d'interprétation

**Communes** : 1. Les Planches-en-Montagne

## Profil altimétrique



Altitude min 699 m Altitude max 725 m

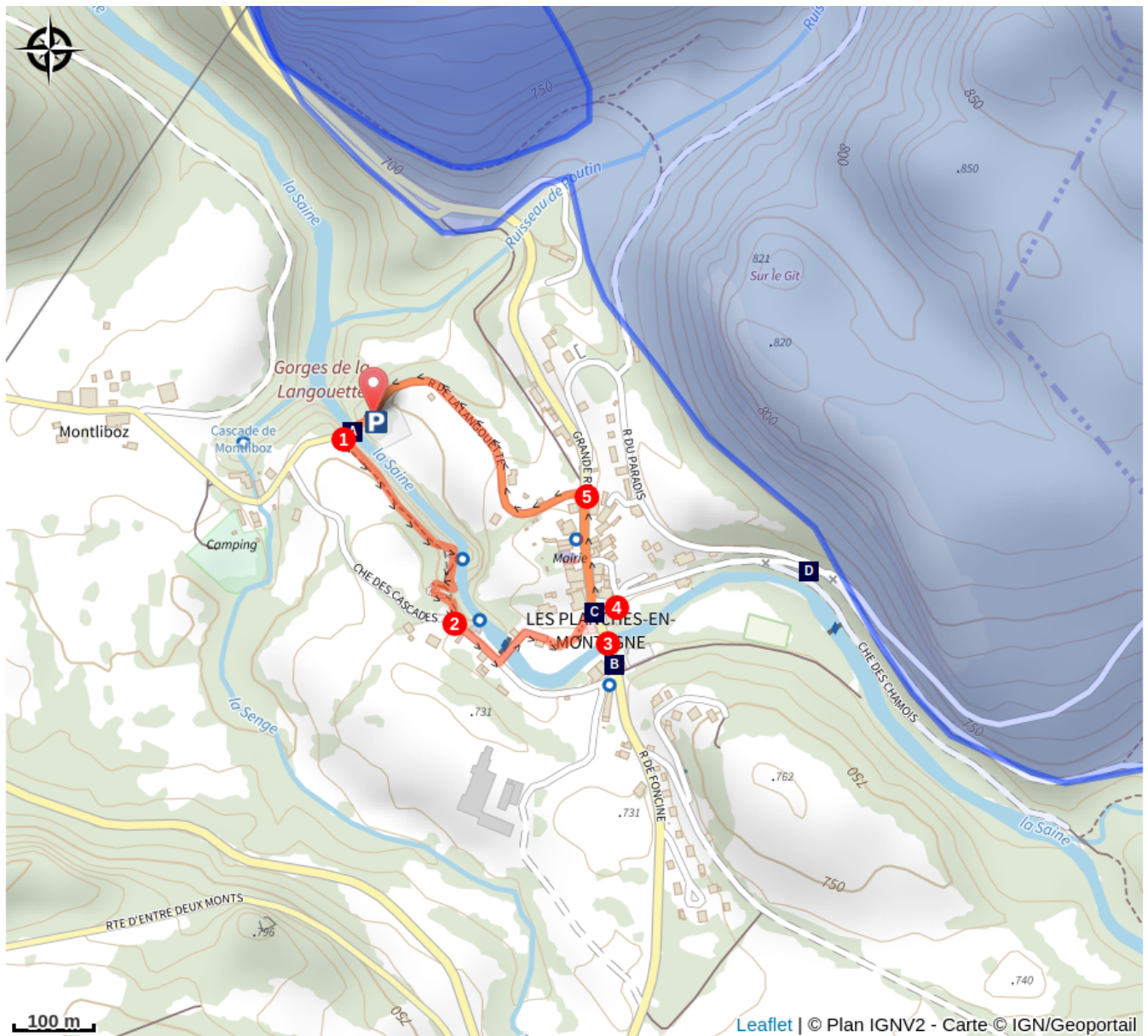
Depuis le parking des gorges de la Langouette, traverser le pont qui enjambe la Saine et profiter de la vue.

1. Au poteau **LE MARTINET**, prendre l'escalier à gauche. Longer le champ et les gorges en sous-bois puis accéder aux gorges de la Langouette. Suivre les passerelles métalliques qui surplombent les gorges et offrent de nombreux points de vue.
2. À la sortie des gorges, prendre à gauche et suivre le GR (balisage blanc et rouge) qui emprunte la route avant de tourner à nouveau à gauche sur un pont en bois. Remonter en direction de l'église par une petite ruelle jusqu'au poteau **LAVOIR - LES PLANCHES-EN-MONTAGNE**.
3. Au poteau **LAVOIR - LES PLANCHES-EN-MONTAGNE**, faire un petit aller-retour au pont routier sur la D127 pour lire la table de lecture à droite du pont.
4. Revenir sur vos pas jusqu'au poteau **LAVOIR - LES PLANCHES-EN-MONTAGNE** puis traversez la route pour aller au lavoir.
5. Revenir sur vos pas une dernière fois jusqu'au poteau **LAVOIR - LES PLANCHES-EN-MONTAGNE** pour reprendre le parcours qui emprunte la Grande Rue.
6. À la sortie du village, rester sur la route et prendre à gauche la direction de Montliboz par la D127E1 et longez la route avec prudence. Retrouvez ensuite le parking par un sentier enherbé.

Six panneaux d'interprétation ludique de la fée Langouette équipent le sentier autour des thèmes de l'eau, de la géologie et du patrimoine bâti :

- Passage secret
- La maison du routage
- La fée sauvageonne
- Jardin de fée
- Poudre de fée
- Gardienne de l'eau

# Sur votre route...



Les gorges de la Langouette (A)  
Sentier des Gorges de la  
Langouette (C)

Ancien relais de diligence (B)  
Seuils et continuité écologique (D)

# Toutes les informations pratiques



## Boucles Échappée Jurassienne



## Sentier d'interprétation

Les sentiers d'interprétations ou sentiers de découverte, sont des parcours aménagés très facile, particulièrement indiqués pour les familles, et équipés de panneaux d'informations. Ces panneaux permettent aux usagers de comprendre les milieux qu'ils traversent avec des données historiques, scientifiques, géologiques, culturelles ou naturelles.



## Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompiers).

## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la direction de Syam par la D127, traverser le village puis continuer en direction des Planches-en-Montagne, toujours sur la D127. À l'entrée du village des Planches, prendre à droite la D127E1 en direction de la Langouette. Le départ de votre randonnée s'effectue au niveau du parking.

### Parking conseillé

Parking de la Langouette, Les-Planches-en-Montagne

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **APPB Forêt Du Paradis**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

### **i Lieux de renseignement**

#### **Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura**

3 rue Victor Bérard, 39300  
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



# Sur votre route...

---

## Les gorges de la Langouette (A)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

---

## Ancien relais de diligence (B)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

---

## Sentier des Gorges de la Langouette (C)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

---

## Seuils et continuité écologique (D)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.